



Profession

Sport Culture 38

Rapport d'Activités 2024

Assemblée Générale Ordinaire Elective

Lundi 02 juin 2025

BILAN D'ACTIVITES ET PERSPECTIVES DE L'ASSOCIATION

Les objectifs de l'association :

Le projet de Profession Sport Culture 38 s'articule autour de cinq axes stratégiques :

- Accompagner les acteurs du secteur sportif et culturel
- Mettre en conformité l'emploi dans le secteur sportif et culturel
- Professionnaliser l'encadrement et le développement du secteur sportif et culturel
- Développer l'impact social du sport en matière d'accessibilité, de santé, de cohésion et d'insertion
- Développer la pratique sportive dans le tissu et les territoires

La mise en conformité de l'emploi sportif et l'impact social seront particulièrement développés pour cette année 2025.

Ces objectifs stratégiques se déclinent en trois objectifs opérationnels :

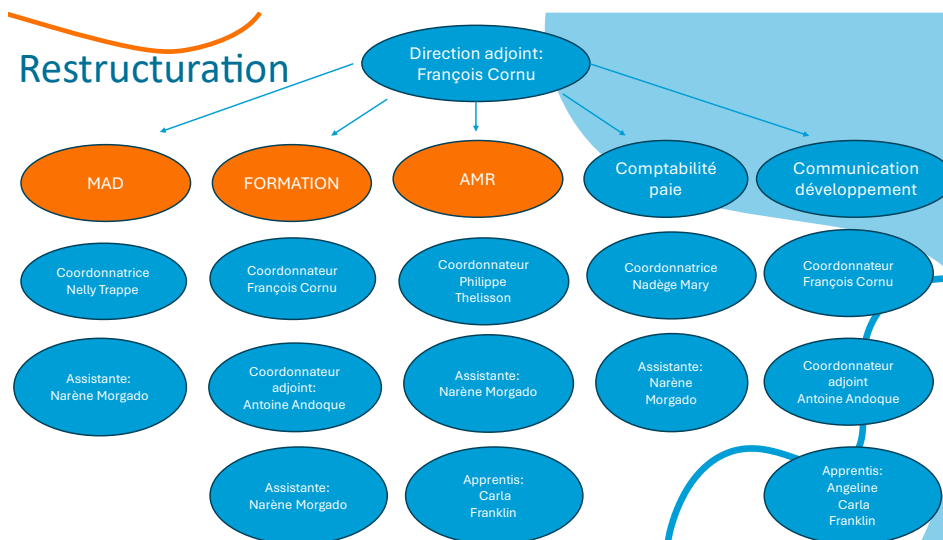
- L'offre de prestation : créer une filière de la formation vers l'emploi
- Le savoir-faire : optimiser notre organisation humaine
- Le faire savoir : se rendre visible de tous les acteurs du territoire

Les moyens : l'organisation

Pour faire vivre ce projet en mouvement et alimenter les objectifs, Profession Sport Culture 38 a poursuivi sa structuration et a pérennisé trois pôles distincts qui sont les suivants :

- Le pôle « mise à disposition » : pôle historique profondément ancré dans le tissu associatif
- Le pôle « formation » : pôle récent à forte innovation technique, pédagogique et social
- Le pôle « animation en milieu rural » : pôle à forte dimension sociale

A la suite de l'arrêt maladie prolongé de Philippe Bingert, voici l'organisation fonctionnelle qui a été mise en place :



Par ailleurs, en raison des travaux de la maison des sports prévus sur environ deux ans, Profession Sport Culture 38 a installé ses locaux sur le site du foyer socio-culturel d'HP.

Les moyens : les partenaires



Crée en 1994 à l'initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports, l'association Profession Sport 38 est depuis associée au Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère (CDOSI).



Le département, partenaire historique de Profession Sport Culture 38, nous apportant son soutien notamment sur le volet social et territorial de notre engagement.



La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports ainsi que le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, ont rejoint les principaux partenaires de l'association Profession Sport Culture 38 en se mobilisant sur des actions liées à la professionnalisation et à l'insertion professionnelle.



L'AFDAS, l'OPCO du sport, est un partenaire principal car il intervient dans le financement des formations professionnelles des salariés mis à disposition, mais aussi dans le financement des formations en apprentissage.



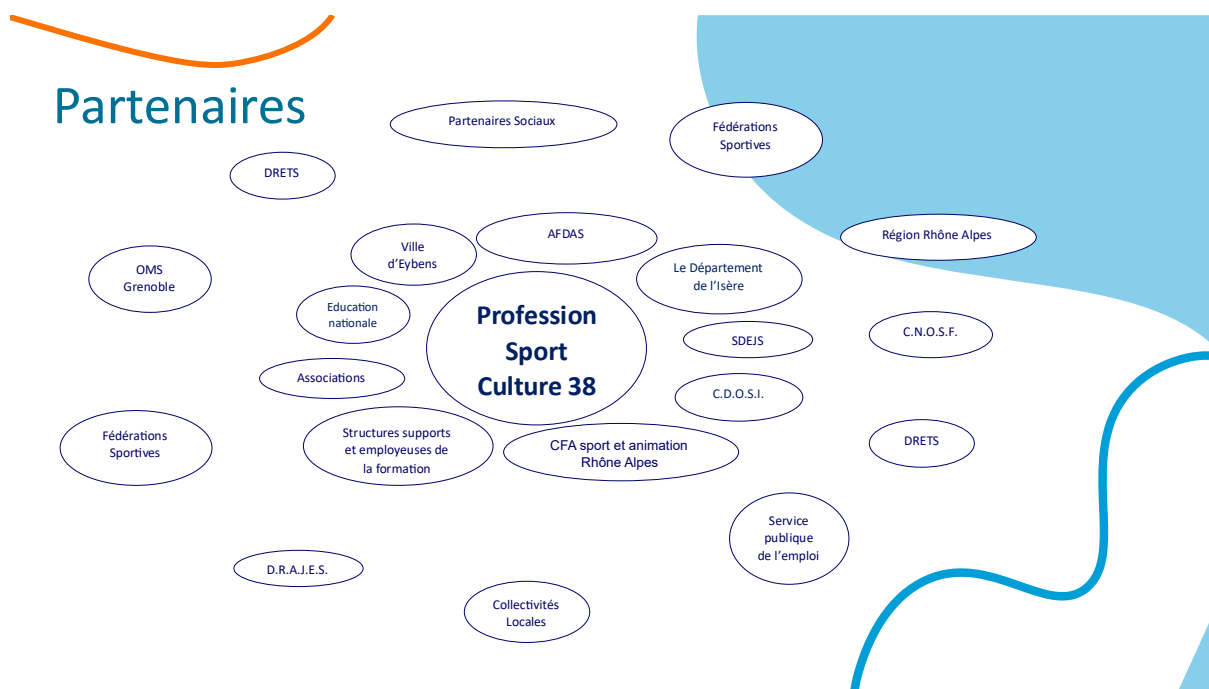
L'Éducation nationale, partenaire historique de Profession Sport Culture 38, nous accompagnant sur des projets éducatifs sur les territoires, et partenaire fondamental depuis 2022 puisque c'est le certificateur de nos formations en apprentissage.



CFA historique de la branche sport en Rhône Alpes, ils nous accompagnent depuis 2022 dans la gestion administrative de notre centre de formation en apprentissage.

L'ensemble de ces acteurs constituent à présent le premier cercle des membres associés à Profession Sport Culture 38 pour ses actions. Au-delà de ses principaux partenaires, l'association Profession Sport Culture 38 ne pourrait pas fonctionner sans de multiples relations avec des acteurs très variés.

Cet organigramme, sous forme de cercles concentriques permet de visualiser l'intensité des différentes relations que nous avons avec nos différents partenaires.



Les moyens : La communication

Durant cette année 2024, des acteurs majeurs ont fait l'objet de communication soutenue, afin d' étoffer et d'élargir notre réseau de structures utilisatrices. Ci-dessous les acteurs qui ont été particulièrement identifiés :

- Collectivités territoriales
- Têtes de réseaux (comités, ligues, OMS,)
- Réseaux associatifs
- Comités d'entreprises
- Service public de l'emploi

Pour arriver à sensibiliser un large spectre de structures, nous développons nos vecteurs de communication. Ci-dessous, la liste de ces vecteurs que nous développons depuis quelques années :

- Les réseaux sociaux
- Le site internet
- Les supports écrits
- Les vidéos
- Les salons
- Le mailing et rendez vous

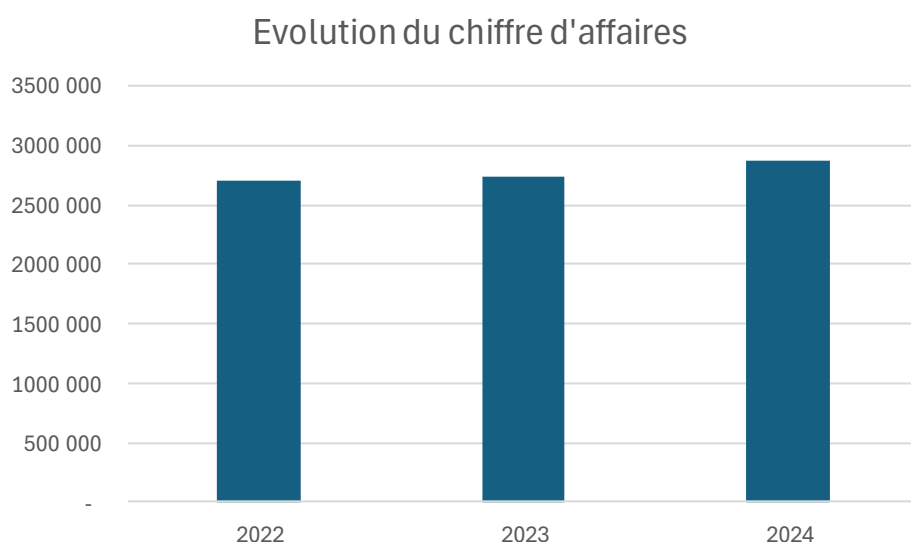
Enfin, pour pouvoir mettre en œuvre ce plan de communication, Profession Sport Culture 38 a mis en place des moyens humains significatifs et en adéquation avec son ambition. Tout d'abord, un apprenti chargé de développement est chargé de piloter le plan de communication et de développement. Il a

en charge une équipe de trois apprentis à qui sont confiés à chacun un territoire et une discipline à développer. Il a également la charge de manager un apprenti chargé de communication qui a été recruté à hauteur 1200 heures par an.

Les résultats

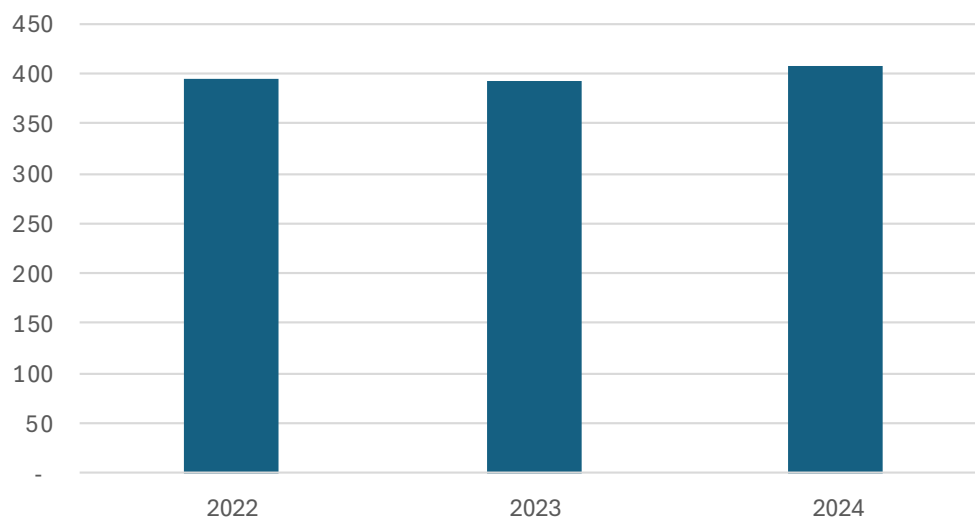
Au regard des objectifs opérationnels qui ont été fixés, nous avons retenus quatre indicateurs de résultats que nous souhaitons principalement mesurer à partir de la sortie de la crise COVID date à laquelle Profession Sport Culture 38 a amorcé une politique de diversification de l'offre et de communication.

- L'évolution du chiffre d'affaires : cet indicateur permet d'évaluer la capacité de notre organisation humaine à dégager des recettes
- Evolution du nombre de structures utilisatrices : cet indicateur permet d'évaluer à la fois notre capacité à attirer de nouvelle structure et mais aussi à fidéliser des structures. Il est donc un indicateur évaluant la pertinence de notre prestation mais aussi l'efficacité de communication.
- L'évolution du nombre d'heures gérées : cet indicateur permet d'évaluer notre capacité à faire du lien entre la formation et l'emploi et à mesurer le développement de l'activité.
- Répartition des structures par nature de structures : cet indicateur permet d'évaluer notre capacité à nous rendre visible, à communiquer de façon large et profonde sur le territoire, et notamment auprès de structures sociales ou d'éducation populaire, structures qui favorisent notre impact social.



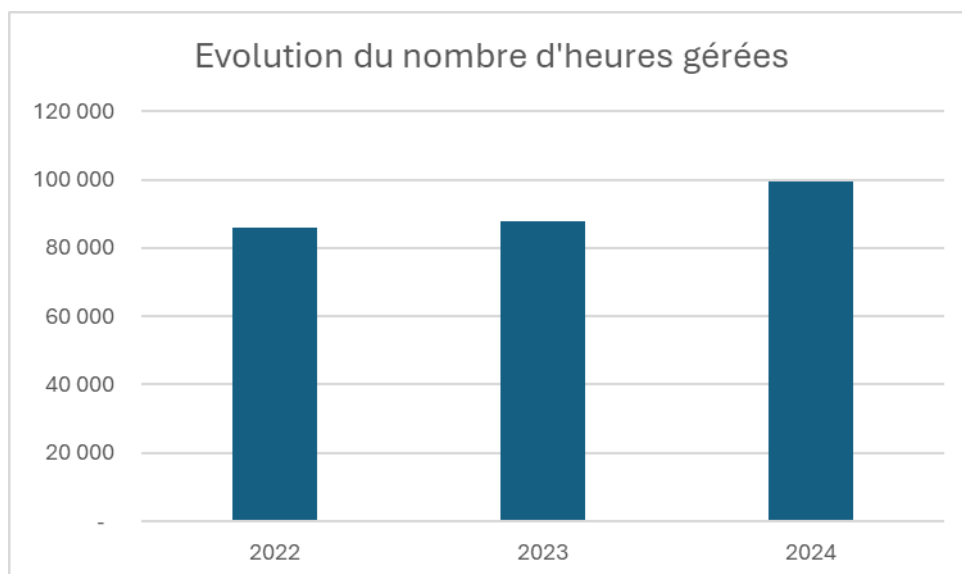
Depuis 2022 le chiffre d'affaires est en faible mais constante progression. On peut penser notamment pour 2024 que l'organisation a été suffisamment pertinente pour absorber un essor de l'activité et que les efforts de communication ont été efficaces.

Evolution du nombre de structures utilisatrices



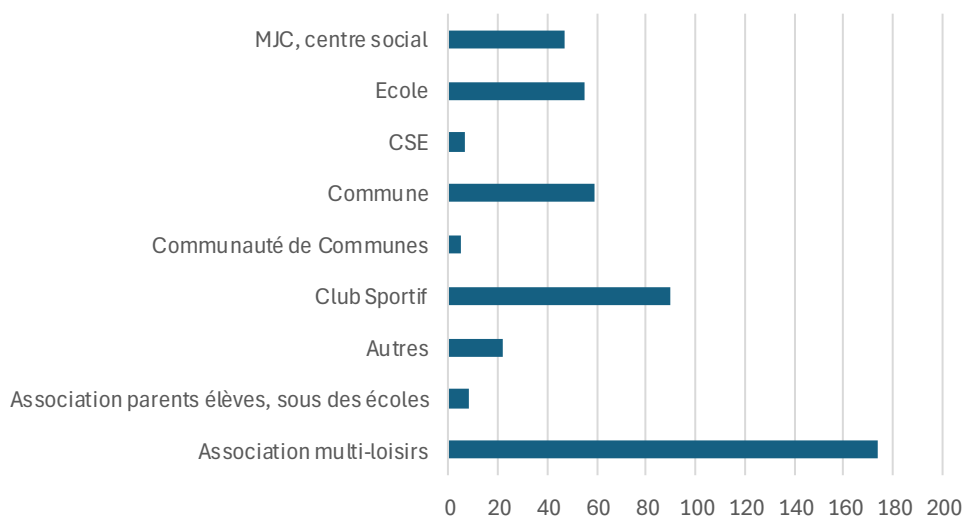
L'année 2024 marque un essor du nombre de structures utilisatrices, ce qui permet de penser que la communication a été efficace, mais aussi que la prestation proposée a reçu un accueil favorable de la part des structures répondant à un besoin du territoire.

Evolution du nombre d'heures gérées



Après une légère baisse entre 2022 et 2023, 2024 marque une légère hausse du nombre d'heure de mise à disposition. On peut donc penser que la communication a fonctionné, mais aussi que l'idée de filière depuis la création du pôle formation commence à porter ses fruits.

Nombre de structures par type



La répartition des familles de structure révèle une place importante des structures sociales et éducatives. Ce qui permet de penser que la communication vers ces structures amène des résultats positifs et que par ailleurs, par cette répartition, nous avons la confirmation que notre impact social et éducatif est significatif.

Les perspectives

Pour le pôle « Formation » :

Pour 2025/2026, le pôle formation va se concentrer sur le développement des formations continues hors apprentissage afin de diversifier le modèle économique du pôle formation mais aussi et surtout permettre à un public plus diversifié de se professionnaliser contribuant au développement de notre impact social. (Voir perspectives du pôle formation).

Pour le pôle « Mise à disposition » :

Pour l'année 2025/2026, le pôle mise à disposition va développer le portage de contrat d'apprentissage qui est un secteur en développement.

Pour le pôle « Animation en milieu rural » :

Pour 2025/2026, le pôle AMR va développer entre autres des projets culturels en diversifiant les structures utilisatrices et la nature des projets.

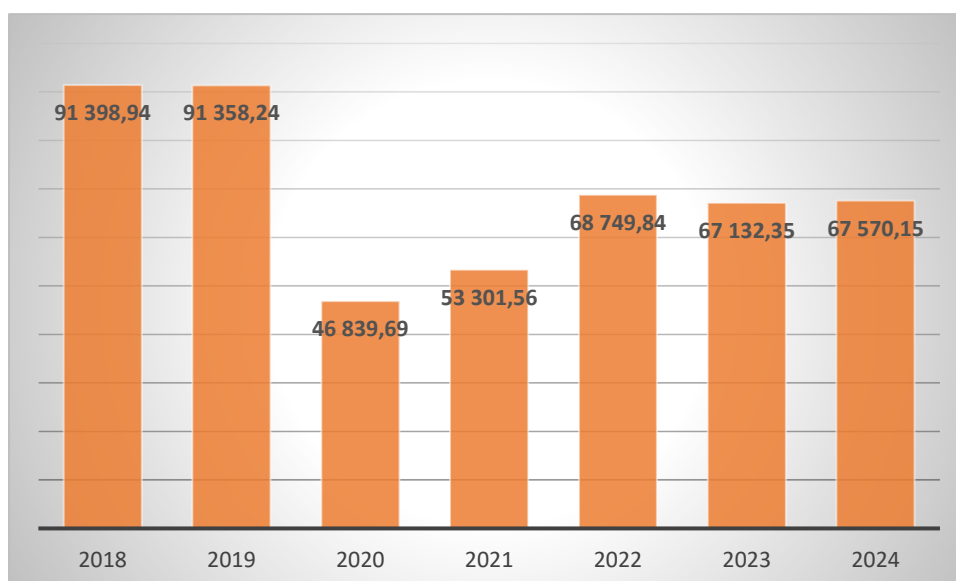
BILAN ET PERSPECTIVES DU POLE MISE A DISPOSITION

Depuis le lancement de Profession Sport 38 devenu Profession Sport Culture 38, l'objectif du pôle mise à disposition de personnel est de mener des actions en faveur de l'emploi sportif et culturel, de l'insertion professionnelle et de perpétuer à développer des liens professionnels dans le tissu principalement associatif. Tout cela en apportant des solutions et en facilitant toutes les démarches administratives autour de l'emploi en portage salarial.

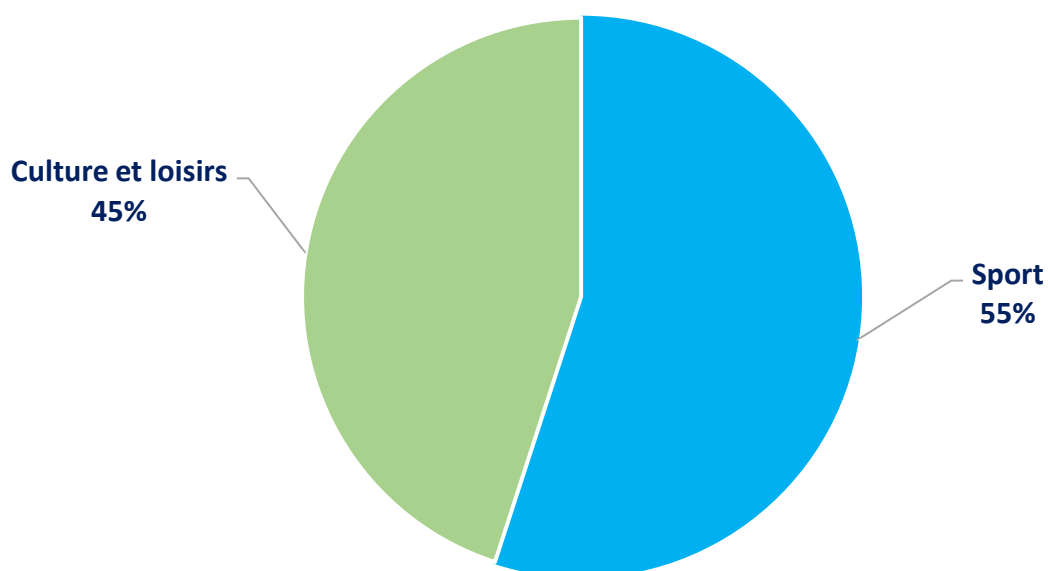
▪ Les missions principales :

- Mettre en place une véritable filière professionnelle en favorisant la structuration de l'offre et de la demande dans les secteurs du sport et des loisirs.
- Créer un partage de compétences entre la structure utilisatrice, les intervenants diplômés et Profession Sport Culture 38 grâce à la mise en relation d'intervenants diplômés référencés à Profession Sport Culture 38 (environ 3 000 personnes à ce jour toutes disciplines confondues) et les responsables associatifs.
- Apporter une aide opérationnelle en matière de recrutement et de gestion de personnel auprès de dirigeants associatifs dans le respect de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) et des nouvelles obligations en matière de gestion salariale.
- Favoriser, grâce à la mutualisation de temps très partiels (en majorité entre 1h et 5h par semaine), la création d'emplois stables et pérennes.
- Faire connaître et faciliter la mise en application de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) en accompagnant et en conseillant mensuellement environ 350 à 400 structures de l'économie sociale et solidaire (E.S.S)
- Renforcer la professionnalisation en s'assurant de la validité des cartes professionnelles des éducateurs sportifs et des diplômes des intervenants afin de permettre un encadrement de qualité.
- Accompagner nos intervenants de façon professionnelle et personnalisée. Leur offrir un vrai statut de salarié avec des avantages en termes de protection sociale comme la mutuelle, des propositions de prise en charge de formation afin de favoriser une montée en compétence, un bulletin de salaire unique et des opportunités d'emploi afin de mutualiser leur temps de travail.
- Participer à l'insertion des jeunes et continuer de développer le portage salarial pour les contrats d'apprentissage, nouveauté depuis la rentrée 2024/2025, toujours dans le but d'alléger les contraintes administratives des structures utilisatrices (établissement du contrat d'apprentissage, liens avec les organismes de formation, échanges avec les OPCO ...) et de favoriser leur développement interne en formant de futurs collaborateurs porteurs de projets.

- **Volume d'activité en nombre d'heures par année des intervenants mis à disposition (MAD +AMR) :**



- **Rapport Sport – Culture et loisirs :**

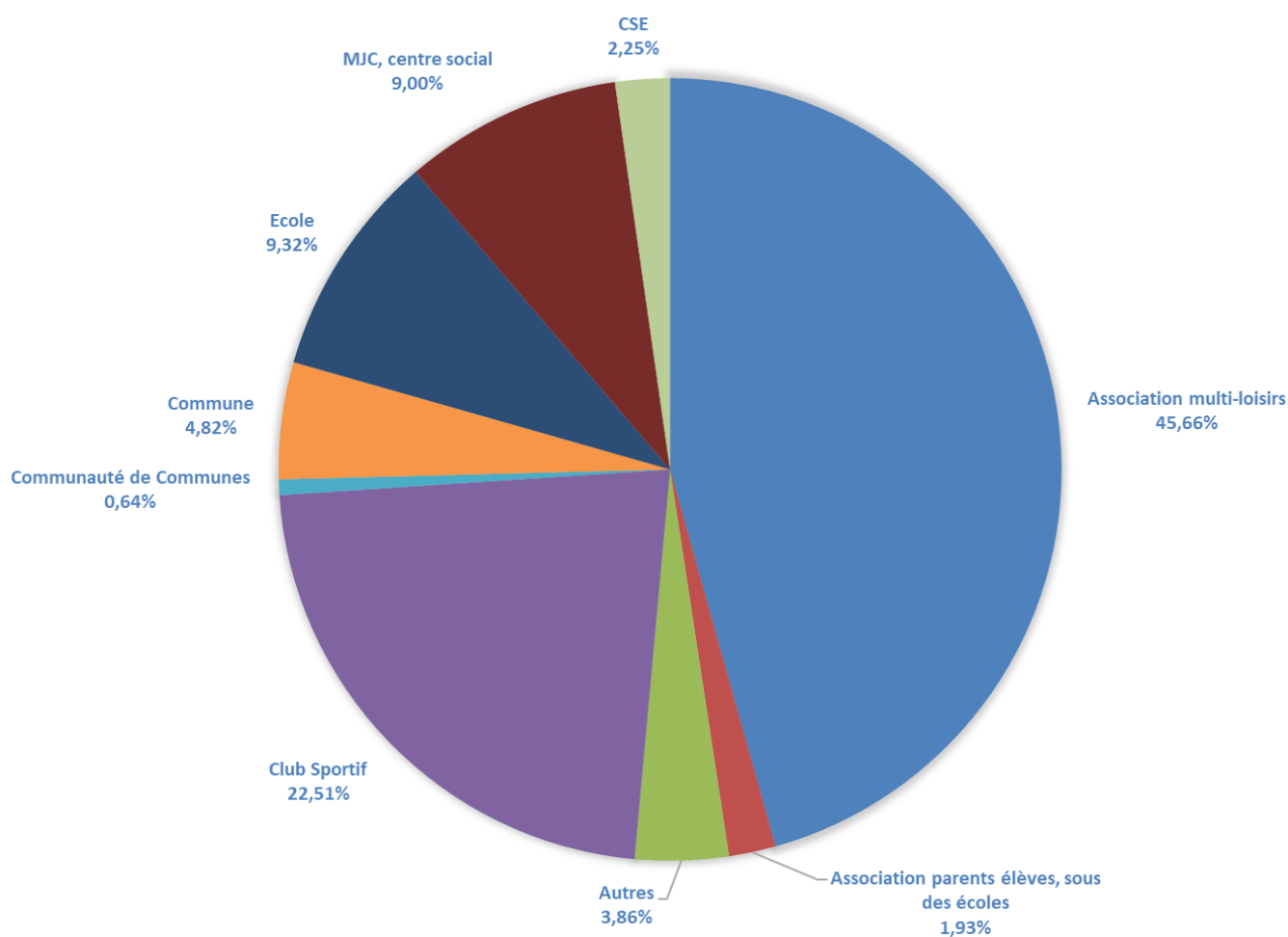


On remarque que l'enseignement sportif est dominant mais que la culture et les loisirs se développent et prennent aussi leur place.

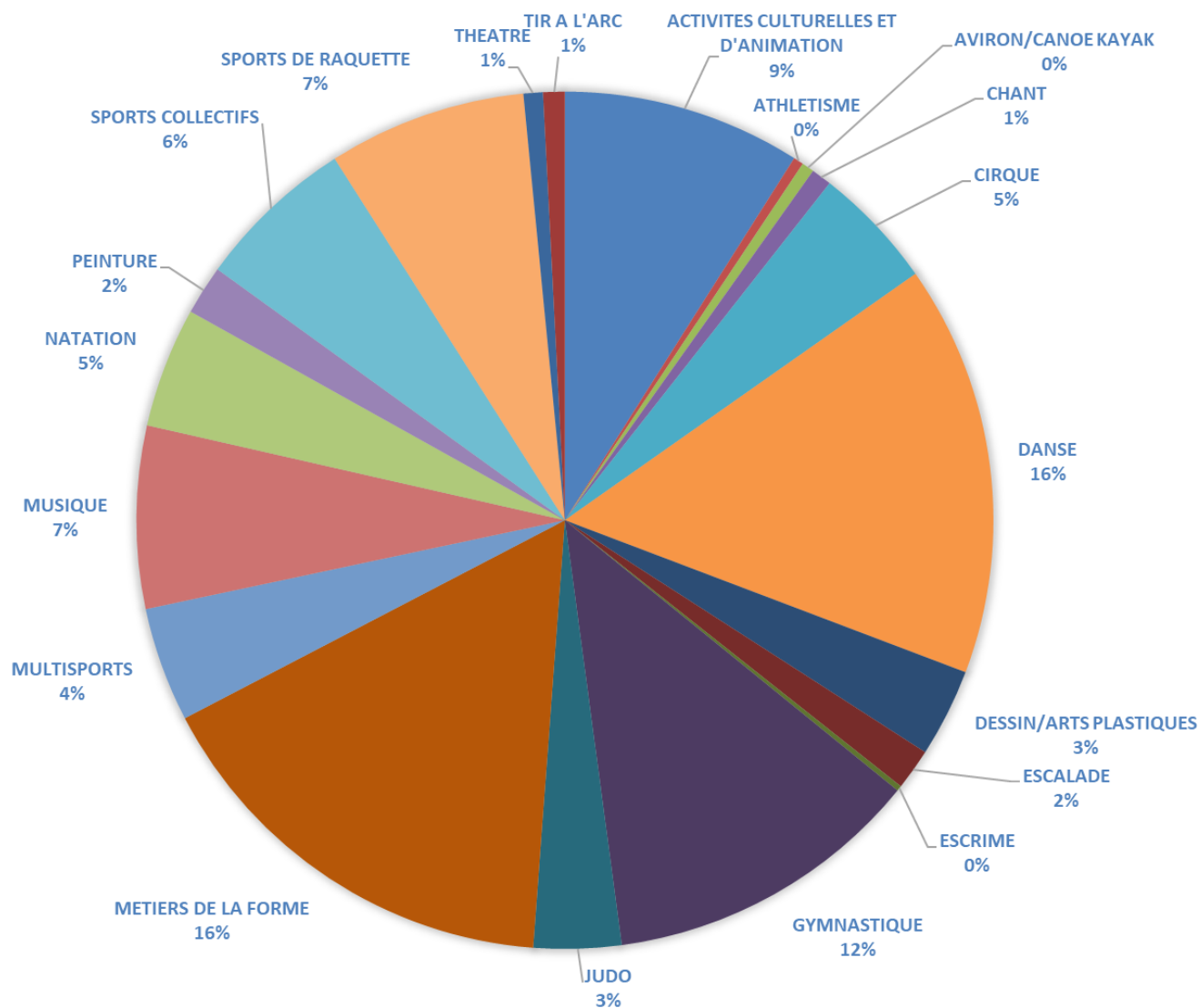
▪ Les structures utilisatrices :

En 2024, 310 structures ont utilisé les services du pôle mise à disposition.

Notre action se porte principalement en direction de petites structures associatives disposant de moyens humains et financiers limités.

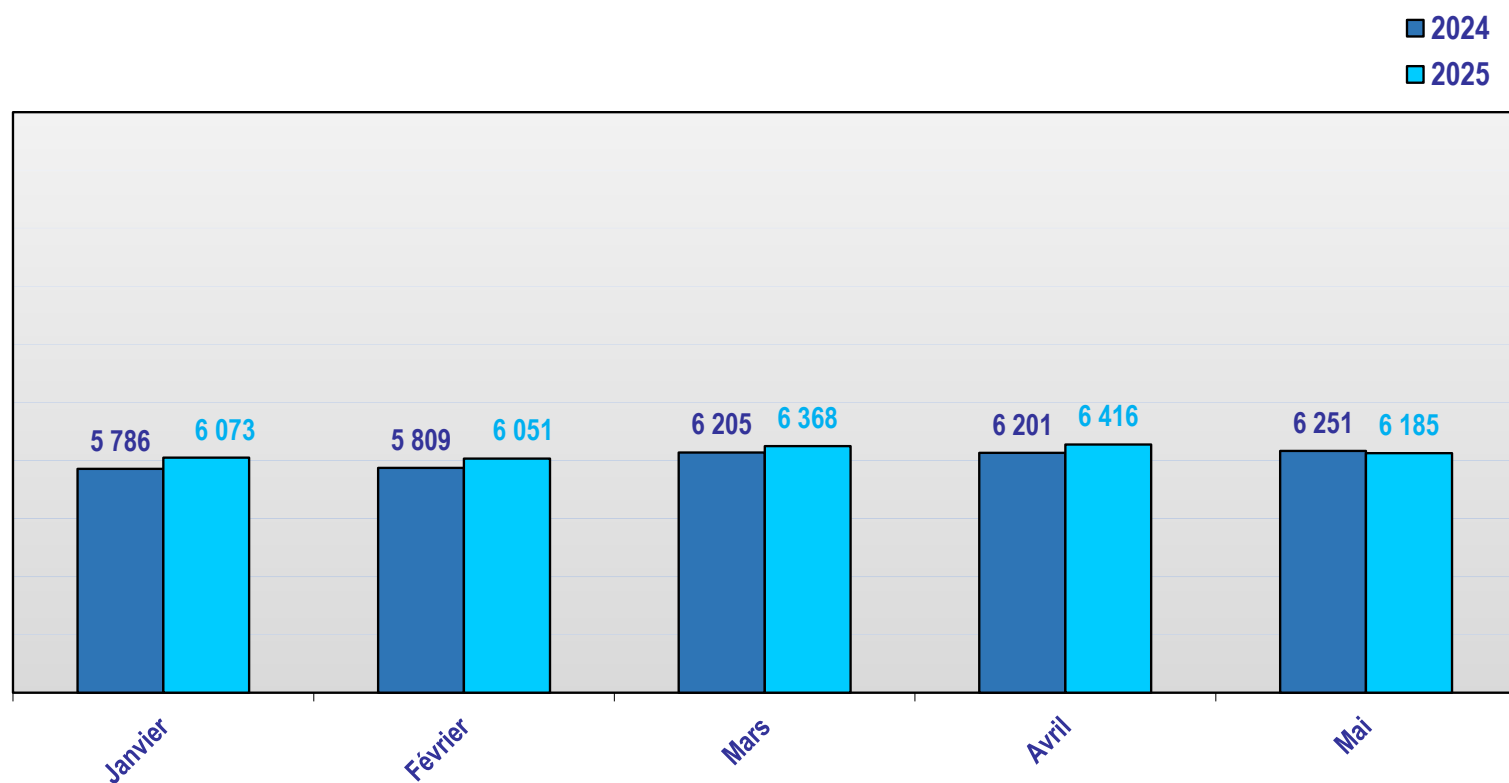


▪ Les disciplines les plus représentées en 2024 (en heures) :



	Objectif 2024	Réalisé 2024	Objectif 2025
Emploi et Insertion	→ Maintenir l'activité du pôle et relancer l'activité de mise à disposition de personnel. → Proposer le portage de contrat d'apprentissage. → Relance de la communication et de l'information concernant la mise à disposition 70 000 et 75 000 heures de mise à disposition.	→ On remarque une évolution positive de la gestion du nombre d'heure. L'effort de relance de l'activité doit être maintenu. → 10 portages de contrats d'apprentissage ont été réalisés sur 2024. → Même si notre activité de mise à disposition n'a pas retrouvé le niveau de l'avant COVID, 67 570 heures ont été gérées. On constate un retour d'anciennes structures ou l'adhésion de nouvelles structures. La communication est donc essentielle à notre développement. Création : plaquette de présentation du pôle et sur le portage des contrats d'apprentissage. → 2 personnes ont suivi des formations cette année.	→ Garder l'objectif de revenir sur un volume d'activité d'environ 70 000 et 75 000 heures de mise à disposition. → Développer le portage de contrat d'apprentissage : 15 → Continuer de développer notre communication au travers : une large diffusion d'information, actualiser nos réseaux, créations de support comme les plaquettes et de vidéos. → L'objectif de la formation professionnelle est de faire monter en compétence les intervenants salariés afin de proposer aux structures utilisatrices de nouvelles activités et un encadrement de qualité : 8 personnes

■ Comparatif 2024/2025 des heures gérées sur les 4 premiers mois :



BILAN ET PERSPECTIVES DU POLE FORMATION

▪ Nos formations en apprentissage :

Nous dispensons deux formations en apprentissage qui sont des certificats de spécialisation. Le premier est un CS « animation et gestion de projet dans le secteur sportif » qui spécialise son détenteur dans le développement et la gestion des structures sportives. Le deuxième est un CS « encadrement dans le secteur sportif » et qui forme véritablement l'apprenant au métier d'éducateur sportif. Ce parcours de deux formations apporte une double compétence qui a pour but de se démarquer sur le marché de l'emploi et procure, sous réserve d'honorabilité, une carte professionnelle d'éducateur sport APT « activités physiques pour tous ».

▪ Nos équipements et partenaires :

Le centre de formation s'appuie sur des partenariats pertinents qui sont le corolaire de notre fonctionnement qualitatif reconnu.

Tout d'abord, le centre de formation a conventionné avec la mairie d'Eybens dans le cadre d'un partenariat et d'un échange de prestations.

A ce titre, nous disposons des installations du complexe Roger Journet sur deux jours (lundi et mardi selon le planning d'occupation de ce dernier par les écoles et les clubs). La promotion E2S peut donc disposer d'une salle de cours, du gymnase, du dojo ainsi que du terrain de foot nord.

Pour les AGSS, nous disposons dans le cadre de ce même partenariat, d'une salle de cours dans le complexe de Fernand Faivre.

En contrepartie, Profession Sport Culture 38 met à disposition le mur mobile d'escalade sur certains événements de la ville, et encadre des cycles d'apprentissage pour des écoles de la ville.

Enfin nous travaillons en collaboration avec le tennis club d'Eybens, qui nous loue ses terrains couverts dans le cadre de la pratique sportive des AGSS.

Pour finir, sur le plan pédagogique, nous travaillons avec des structures partenaires dont la compétence spécifique est reconnue. Nous collaborons donc sur le ruban pédagogique et les contenus avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère ainsi qu'avec les Big Bang Ballers, association grenobloise à portée nationale spécialisée dans l'inclusion par le sport.

▪ La qualité de notre process de formation :

Dans le cadre de notre processus de formation, nous disposons de spécificités et de gages de qualités.

Tout d'abord, nous avons obtenus la certification Qualiopi depuis février 2022 sur la formation professionnelle, et avons réussi également en septembre 2024 l'audit de renouvellement sur la formation professionnelle.

Nous avons construit une équipe pédagogique d'une douzaine d'intervenants, issus d'horizons différents : des salariés de Profession Sport Culture 38 ayant un parcours professionnel riche et pertinent, des salariés de structures partenaires ayant des compétences reconnues dans le champ sportif et sur le territoire, mais également des professionnels indépendants ayant une expérience et une expertise remarquable.

Nous avons également la particularité de mettre en œuvre des formations spécialisantes avec pour chacune d'entre elle 415 heures de formation. Cela représente des volumes significatifs nous permettant de développer des compétences pointues par diplôme et d'être ambitieux dans notre approche et nos contenus tout en respectant le référentiel du diplôme.

Nous appliquons également des méthodes novatrices et professionnalisantes. Les savoirs faire et la montée en compétence demeurent notre ligne conductrice afin d'augmenter l'employabilité et la démarcation sur le marché du travail. Pour les apprenants de la première année d'AGSS nous mettons en place quatre projets tutorés pour des structures supports (groupe de 4 apprentis) visant à mettre en œuvre un véritable projet stratégique et opérationnel se traduisant in fine par la réalisation d'un projet d'animation. Les apprentis ont une véritable exigence de mise en place dans la perspective de monter en compétence au travers d'une démarche opérationnelle et professionnelle. Pour les deuxièmes années, nos apprentis mettent en place et animent deux cycles d'apprentissage sur deux périodes différentes avec des classes de primaire de la ville d'Eybens.

Enfin, nous mettons en place un accompagnement performant visant d'abord à accompagner les candidats dans leur recherche de structure d'alternance, puis les accompagner dans la montée en compétence, puis enfin les accompagner dans l'insertion professionnelle.

▪ **La fréquentation de nos formations :**

Pour la troisième promotion, l'année scolaire 2024/2025, nous avons eu 8 apprentis qui ont poursuivi leur parcours de formation au sein de notre établissement soit un taux de poursuite de 50% entre les deux formations. Pour les nouveaux entrants en AGSS, le centre de formation a enregistré une fréquentation de 17 apprentis dont 2 abandons en cours d'année. Pour une deuxième année de fonctionnement avec Parcoursup, nous avons obtenu un taux de conversion sur la plateforme de 23%. Au total, c'est 19 structures qui ont travaillé avec nous sur cette saison scolaire, soit un taux de fidélisation de 65% des structures et 8 nouvelles structures qui nous ont rejoint.

Pour l'année scolaire prochaine nous visons 10 apprentis en E2S, soit un taux de poursuite de 66% et 15 apprentis en AGSS soit un taux de conversion de 25% sur Parcoursup pour un nombre de vœux approximativement identique. Nous visons également un taux de fidélisation des structures employeuses de 70% et 9 nouvelles structures. Au global, nous cherchons à passer de 25 à 27 contrats.

▪ **Les moyens de démarchage mis en œuvre :**

Pour arriver à nos objectifs, nous avons entrepris dès septembre 2024 de déployer un plan de communication.

Nous avons d'abord approché l'ensemble des lycées sur le territoire isérois afin de nous rendre visible des lycéens. A ce jour nous avons collaborés avec 11 lycées dans le cadre de forum de l'orientation organisés par ces lycées.

Nous avons également retravaillé notre approche sur Parcoursup en valorisant davantage la notion de parcours.

Nous avons également monté et déployé une campagne de communication avec le tissu associatif afin de nous rendre visible et faire connaître notre offre de formation. Afin que ce réseau de structures puisse avoir connaissance de notre offre, nous avons également entamé une démarche de partenariat avec les têtes de réseaux et plus particulièrement les comités et collectivités territoriales. Cela a déjà permis des collaborations. Ce modèle de ruissèlement demeure une méthode que nous souhaitons développer.

Nous avons également entrepris un travail de rapprochement avec le service public de l'emploi, afin de sourcer davantage de candidats et de diversifier les publics et les canaux de recrutement. Un rapprochement a été effectué avec France Travail, la mission locale et le CIO (centre d'information et d'orientation).

Enfin, nous avons travaillé sur les outils de communication (plaquette, kakemono, site internet), outils qui sont utilisés pour les forums et salons auxquels nous participons. En effet, à ce jour nous avons participé au forum des métiers en octobre 2024 et le salon de l'apprentissage en mars 2025.

▪ **L'organisation financière du pôle formation :**

Le plus gros poste de dépense sont les salaires des fonctions supports (administratifs, coordinateurs et développeur). Ce poste représente 75% des dépenses. L'autre poste de dépense significative est l'achat de prestations de formations auprès d'intervenants prestataires. Ce poste représente environ 18% des dépenses.

Concernant les recettes, le principal poste demeure les coûts contrats perçus pour chaque apprenti en formation. Ces coûts contrats sont perçus par le CFA (Sport et Animation Rhône Alpes) puis nous sont reversés à hauteur de 85%.

▪ **Les perspectives :**

Pour l'année à venir, nous souhaitons développer les formations professionnelles hors apprentissage pour permettre la professionnalisation d'un public plus éloigné et pour diversifier notre modèle économique. A cet effet, nous intégrons dans le pôle formation à partir de janvier 2026 et sous réserve d'une habilitation définitive des certificateurs respectifs, deux formations :

- Un CQP « animateur de loisir sportif option jeux sportifs et jeux d'opposition » en collaboration avec l'UFOLEP AURA
- Une formation de Coach d'insertion par le sport certifié par l'APELS, association nationale d'insertion par le sport.

Enfin, nous mettons en place sur la saison 2025/2026 deux formations courtes intégrées à un catalogue de formation. Un travail de collaboration est envisagé avec le CDOSI.

	Objectif 2024	Réalisé 2024	Objectif 2025
Pôle Formation	→ Recruter 20 apprentis en AGSS → Avoir 10 apprentis en E2S → Envisager des pistes de développement pour le pôle formation	→ 17 apprentis au démarrage de la formation AGSS Taux de conversion parcours sup : 23% → 8 apprentis au démarrage de l'E2S . Taux de poursuite : 50% → Partenariat avec la mairie d'Eybens sur deux gymnases →Élaboration d'un plan de développement de la formation professionnelle hors apprentissage	→ 15 apprentis en CS AGSS, taux de conversion parcours sup de 25% →10 apprentis en E2S, taux de poursuite de 53% → Mise en place d'un CQP ALS option Jeux sportifs jeux d'opposition, mise en place d'une formation de coach d'insertion par le sport, mise en place de catalogue de formations courtes

BILAN ET PERSPECTIVES DU POLE ANIMATION EN MILIEU RURAL

Présentation :

Le pôle « Animation en Milieu Rural » reprend tous les fondamentaux du pôle « Mise à disposition » (énumérés ci-dessus) auxquels on vient rajouter l'apport de matériel.

Il a été construit en 1998 pour répondre à cette demande de professionnalisation dans le secteur du sport et de la culture en direction des zones en milieu rural. Aujourd'hui, il fonctionne sur ces 13 territoires de l'Isère mais également dans les centres urbains et notamment dans les quartiers au sens de la politique de la ville. L'objectif est la continuité avec un accès pour TOUS à la pratique sportive et culturelle.

Le partenaire majeur, institutionnel et à l'initiative de ce projet, est le Département de l'Isère.

Les autres partenaires sont le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère et la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports qui ont impulsé sa création et son développement.

Objectifs du pôle :

- **Offre** : Répondre à la demande des communes et des différentes structures d'un territoire, en matière d'animation, d'encadrement ou d'enseignement d'activités sportives et culturelles.
- **Accompagnement** : aider les collectivités dans la construction de leur projet : choix des activités, les effectifs, les lieux de pratique, projets pédagogiques, le besoin en matériel, budget, ...
- **Portage salarial** : ces animations ou ces enseignements sont assurés par des intervenants recrutés et salariés par Profession Sport Culture 38, pour une simplification des démarches administratives pour la structure utilisatrice.
- **Emploi** : la mutualisation des interventions permet d'assurer des emplois à temps partiel jusqu'au plein temps.

Qui sont nos adhérents :

- Les structures éligibles au dispositif « Animation en Milieu Rural » sont les mêmes que celles de l'association Profession Sport Culture 38 : communes, communautés de communes, écoles, ou des écoles, clubs sportifs, associations, CCAS, MJC, associations multi loisirs, comité d'entreprise...

Avec quels moyens :

Les moyens humains :

- Intervenants : 2 postes en CDI + 50 postes en CDD suivant la demande des adhérents.
- Administratifs : 1,25 postes en CDI + 2 postes en apprentissage

Les autres partenaires :

- Education Nationale avec l'Inspection Académique de l'Isère : convention cadre pour un agrément des intervenants extérieurs à l'école primaire, intervenant pendant le temps scolaire.
- Comité Départemental de Course d'Orient, pour la réalisation de carte d'initiation dans les communes en milieu rural.

Les moyens matériels et financiers :

- 15 activités sportives et culturelles sont proposées **avec du matériel pour permettre l'accès au plus grand nombre** et aux débutants, sans avoir à investir pour découvrir la discipline :



- Développement des projets dans le cadre de l'économie sociale et solidaire en demandant une participation acceptable pour les collectivités en milieu rural.
- Un partenariat essentiel avec le Département de l'Isère :
 - La prise en charge de 80 % des frais kilométriques de déplacement pour les intervenants. Ceci permet un coût d'intervention pratiquement identique pour toutes les communes du département de l'Isère.
 - Budget des déplacements (véhicules, indemnités kilométriques, carburant, péage, entretien) en 2024 : 45 850 € (dotations aux amortissements inclus)
- Subvention du Département de l'Isère pour l'aide Animation en Milieu Rural : 63 000€
 - Aide aux frais kilométriques : 32 500€
 - Aide à l'ingénierie de projet dans les communes en milieu rural, en milieu urbain dont les quartiers situés en politique de la ville : 32 500€
- Structures éligibles au dispositif « Animation en Milieu Rural » : les mêmes que celles de l'association Profession Sport Culture 38 : communes, communautés de commune, écoles, associations, clubs sportifs, CCAS, MJC, associations multi loisirs, ...

Situation 2024 :

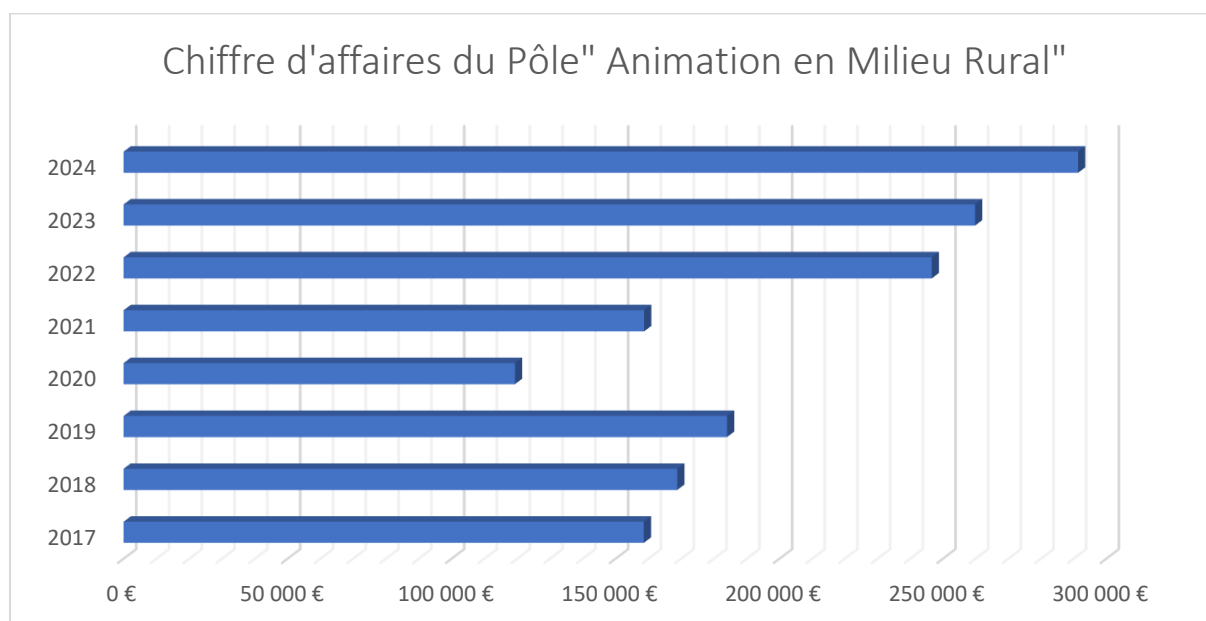
Un dispositif qui répond toujours très précisément et correctement à la demande des acteurs des territoires en milieu rural. Nos enquêtes de satisfaction le montrent très largement.

Une année « boostée » par les Jeux Olympiques de Paris 2024. Cette année est marquée par cet événement de grande ampleur qui a touché directement nos activités sportives en générale, et plus particulièrement les nouvelles disciplines aux JO, comme le skateboard et l'escalade.

Néanmoins, l'activité correspond à une année post COVID avec tous les changements que l'on peut constater : plus de consommation éphémère et de moins en moins de projets construits et à long terme :

- Une forte augmentation de la demande des adhérents pour des interventions très ponctuelles lors d'événements sportifs. Ceux-ci sont liés également aux JO 2024.
- Une baisse notable des projets de moyen terme : en quantité mais également en nombre de séances. Que ce soit en milieu scolaire, en collectivité ou en associatif, la tendance se confirme ; 2 facteurs y contribuent :
 - La baisse des budgets,
 - Une volonté de politique sportive

Un chiffre d'affaires en hausse de +30% de 2019 (avant Covid) à 2022 (après Covid) pour atteindre 246K€ et 259 K€ en 2023. La hausse du chiffre d'affaires se confirme en 2024 avec 291 K€.



Le pôle Animation en Milieu Rural poursuit sa restructuration depuis mi-2023, pour diminuer son déficit trop important jusqu'à présent et s'adapter à la conjoncture, malgré un chiffre d'affaires en hausse. Voici les principaux chantiers en cours :

- Réorganisation des 2 postes des permanents éducateurs sportifs et culturels par secteur territorial : 1 poste sur Eybens et 1 poste autour de La Tour du Pin. Intervention dans un rayon de 50 kms et 45 minutes.

Développement des outils informatiques pour que les 2 postes permanents de « terrain » puissent aider administrativement sur les missions qu'ils réalisent.

Participation en tant que formateur dans leur domaine de prédilection, au pôle formation de Profession Sport Culture 38.

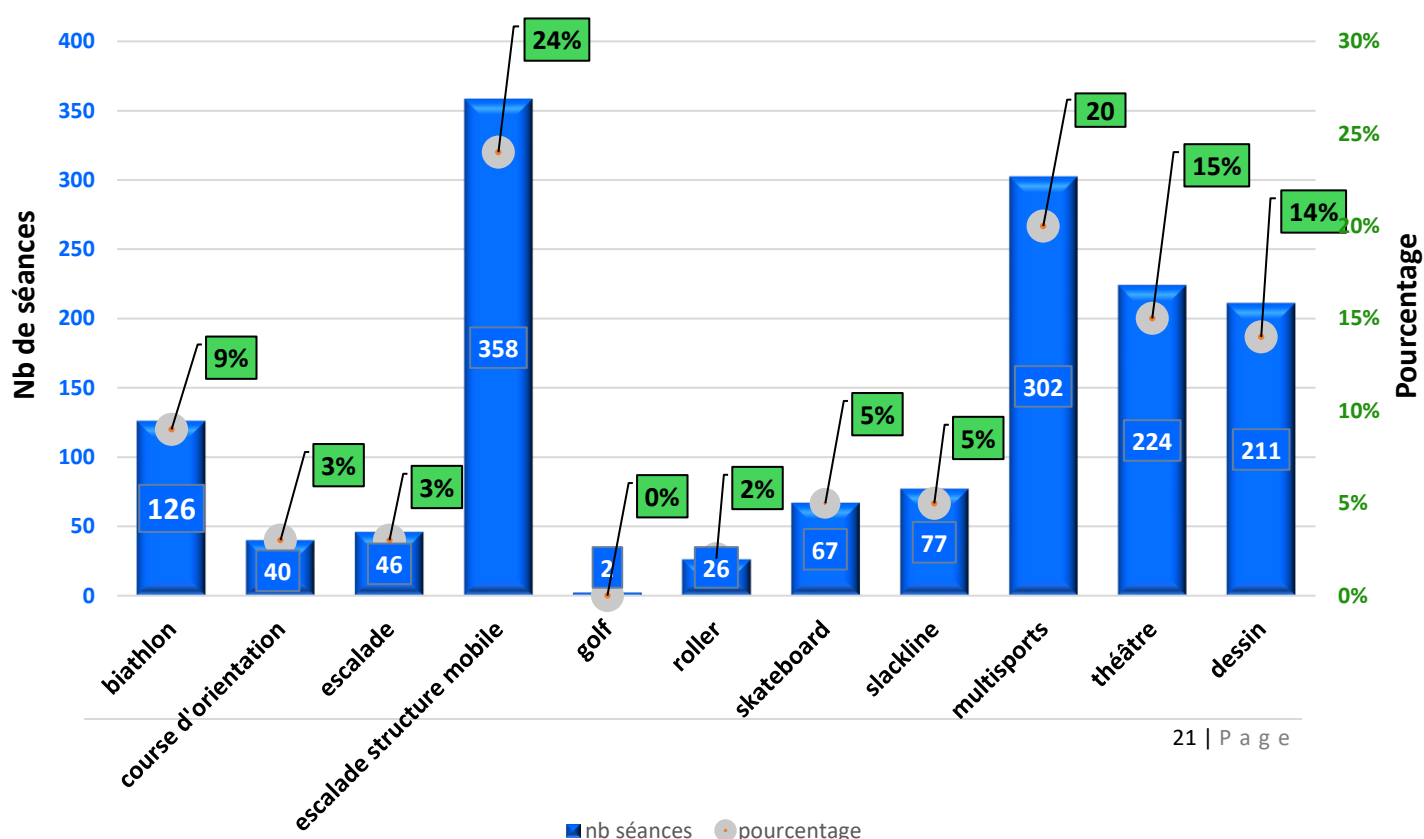
- Réorganisation des postes administratifs :
 - Passage de 1,5 postes à 1,25 postes avec changement de personnes
 - Recrutement de 2 apprentis sur le pôle Animation en Milieu Rural : 1 sur l'aide administrative et 1 sur la logistique.
- Poursuite de la participation aux déplacements des adhérents de « l'Animation en Milieu Rural » à hauteur de 20% (depuis septembre 2023).
- Poursuite de la facturation à 100% des déplacements pour les adhérents de l'agglomération grenobloise (depuis septembre 2023).
- Maintien de revalorisation des frais de déplacement à 0.50€/km pour les véhicules et 1.50€/km pour les murs d'escalade.

Manque d'intervenants dans certaines disciplines : nécessité de former de plus en plus. Au total, plus de 20 journées de formation ont été réalisées pour les activités spécifiques : escalade avec les murs mobiles, slackline, biathlon, course d'orientation et golf.

Représentation des structures adhérentes de l'Animation en Milieu Rural :

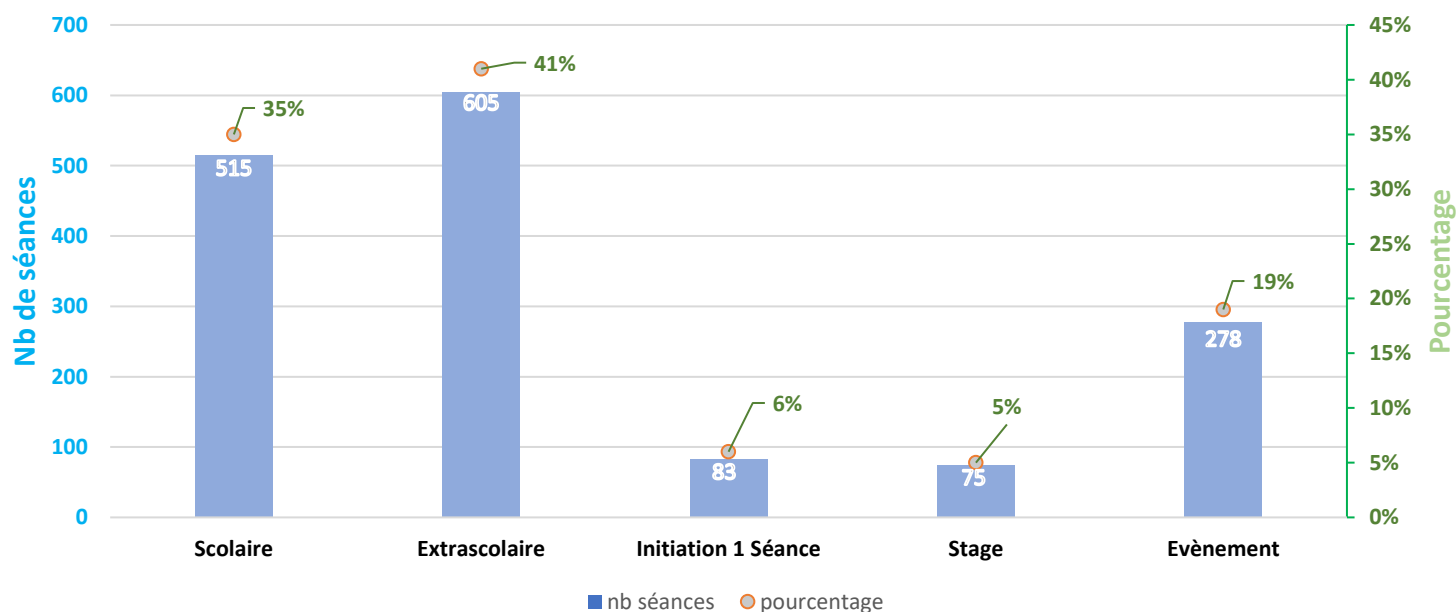
- **1 222 structures, dont 143 en 2024**, ont bénéficié du dispositif « Animation en Milieu Rural » depuis sa création.
- **375 conventions** ont été réalisées en 2024
- Ces conventions dans les différentes formules d'interventions représentent **1480** séances :

1480 séances réalisées en 2024 : répartition par activité



○ Les différentes formules d'intervention :

- Scolaire
- Extrascolaire
- Initiation 1 séance
- Stage
- Evènement

1480 séances réalisées en 2024 : répartition par type de formule

LISTE DES COMMUNES EN ISERE, AYANT REALISEES UN PROJET EN 2024

APPRIEU	LE CHAMP PRES FROGES	SAINT GEORGES DE COMMERS
ARTAS	LE CHEYLAS	SAINT ISMIER
BARRAUX	LE GRAND LEMPS	SAINT JEAN DE MOIRANS
BERNIN	LE GUA	SAINT LAURENT DU PONT
BIVIERS	LE MOTTIER	SAINT LAURENT EN
BOURGOIN JALLIEU	LE PONT DE CLAIX	BEAUMONT
BOUVESSE QUIRIEU	LES ABRETS	SAINT MARTIN D'HERES
BRANGUES	L'ISLE D'ABEAU	SAINT MAXIMIN
CHAMPAGNIER	LUZINAY	SAINT QUENTIN FALLAVIER
CHANAS	MAUBEC	SAINT QUENTIN SUR ISERE
CHARANTONNAY	MONTEROUX MILIEU	SAINT SIMEON DE BRESSIEUX
CHARAVINES	MONTBONNOT	SAINT VERAND
CHASSIEU	MONTCHABOUD	SATOLAS ET BONCE
COUBLEVIE	MONTENARD	SAVAS MEPIN
CROLLES	MONTFERRAT	SEREZIN DE LA TOUR
DIEMOZ	MONTSEVEROUX	SILLANS
DOMENE	MORAS	SUSVILLE
ECHIROLLES	NOYAREY	TENCIN
ESTRABLIN	OYEU	TIGNIEU JAMEYZIEU
EYBENS	POISAT	TULLINS
FRONTONAS	PONT EN ROYANS	VAL DE VIRIEU
GONCELIN	PORCIEU AMBLAGNIEU	VARCES ALLIERES ET RISSET
GRENOBLE	PRESSINS	VAULNAVEYS LE BAS
GRESSE EN VERCORS	QUAIX EN CHARTREUSE	VAULNAVEYS LE HAUT
HEYRIEUX	RIVES	VEYSSILIEU
HIERES SUR AMBY	RIVES SUR FURE	VIF
JARRIE	SAINT ANDRE LE GAZ	VILLARD DE LANS
LA BUISSIERE	SAINT CASSIEN	VOIRON
LA CHAPELLE DU BARD	SAINT CLAIR DU RHÔNE	VOREPPE
LA MURE	SAINT EGREVE	VOUREY
LA TOUR DU PIN	SAINT ETIENNE DE SAINT	
LA TRONCHE	GEOIRS	
L'ALBENC	SAINT GEOIRE EN VALDAINE	

Le Marché Public avec le Département de l'Isère

Depuis 2019, le pôle « Animation en Milieu Rural » est retenu par le Département de l'Isère dans le cadre de l'appel d'offre du marché public : l'objectif est de mettre à disposition du personnel qualifié et compétent dans tous types de disciplines avec du matériel.

Ce marché public est mis en œuvre dans 3 dispositifs portés par le Département :

1. Grands Evènements : mise à disposition d'intervenants avec du matériel dans le cadre de grands événements organisés par le Département : Course de la Résistance, Coupe Icare, A Bicyclette...
2. Les Escapades Sportives : mise à disposition d'intervenants pour faire découvrir des activités sportives outdoor ouvertes au grand public
3. Sport Santé au Travail : mise à disposition d'intervenant essentiellement pendant le temps de pause méridienne pour favoriser le sport au travail. Ce dispositif est testé sur plusieurs sites et est à destination des agents du Département.

▪ Grands évènements & les Escapades Sportives : 63 séances

Grands événements :

Escalade avec le mur mobile

Slackline

Biathlon tir laser & running

Disc-golf

Golf

Escapades Sportives :

Escalade sur site naturel

Via ferrata,

Marche nordique & découverte des Espaces

Naturel Sensibles

Canoé kayak,

Canyoning,

Paddle aquatique & découverte des Espaces
Naturel Sensibles

Tir à l'arc,

Raquette à neige,

Spéléologie,

Randonnée pédestre & yoga,

Aviron

▪ Sport Santé au Travail : 293 séances

Yoga,

Etirement,

Pilates,

Stretching

Objectifs et perspectives 2025 de l'Animation en Milieu Rural :

- Maintenir cette volonté de développement des activités sportives et culturelles pour le plus grand nombre, en milieu rural et urbain ET ce, malgré les difficultés financières de Profession Sport Culture 38.
- Valoriser ce dispositif et le partenariat avec le Département de l'Isère dans les territoires :
 - 1) Aborder l'Animation en Milieu Rural par les 13 territoires du Département.
 - 2) Développer l'emploi dans ces territoires pour assurer un encadrement des activités avec des intervenants de proximité (donc limiter les frais de déplacement).
 - 3) Augmenter la communication ; en utilisant notamment la vidéo réalisée en partenariat avec le Département de l'Isère pour promouvoir le dispositif
- Poursuivre et réussir la restructuration :
 - 1) Gestion administrative du pôle :
 - Réussir à gérer l'ensemble du pôle avec 1.25 postes permanents au lieu de 1.5 auparavant.
 - Recruter 2 jeunes en apprentissage pour aider le pôle, à la gestion administrative et à la logistique
 - 2) Pour les 2 postes en CDI éducateurs sportifs ou culturels :
 - Réduire les frais et les temps de déplacement. Rayon d'action limité à 50 kms ou 45 minutes dans la mesure où la demande des adhérents est présente.
 - Poursuite de développement des interventions au plus proche des nouveaux points de références. Remplacement des actions distantes de plus de 50 kms du siège de l'association, par des intervenants des territoires.
 - 3) 50 postes éducateurs sportifs CDD :
 - Développement avec le Département des lieux de stockage du matériel pour limiter les déplacements.
 - Organisation des activités en laissant le matériel sur place pendant le projet (mur d'escalade, slackline, biathlon, course d'orientation ...)
 - Formation : pour répondre à une demande de plus en plus hétéroclite, ponctuelle et immédiate, former des éducateurs sportifs à l'utilisation des activités spécifiques : mur d'escalade, biathlon, slackline, course d'orientation.
 - 4) Facturation des déplacements :
 - Pour les communes de l'agglomération grenobloise, situées à moins de 10 kms de Profession Sport Culture 38.
 - Pour toutes les autres communes de l'Isère, la participation du Département aux frais de déplacements reste à 80% depuis septembre 2023. Réévaluation possible en 2026.